Formation professionnelle pour les jeunes

CAPa - Métiers de l'Agriculture (production animale, ruminants)

Diplôme National – Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole – Niveau 3
RNCP 40523 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 13 juillet 2016

Devenez salarié agricole

Apprentissage,
L'efficacité vers l'emploi

Objectifs de la formation

- Assurer les activités professionnelles liées à la **conduite des différentes cultures de vente et fourragère** (préparation du sol, semis, entretien et récolte) et des **ateliers de productions animales** (alimentation, entretien, surveillance, reproduction) dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité de l'environnement
- Utiliser et assurer la maintenance des **matériels et des bâtiments** de l'exploitation
- S'adapter aux **évolutions** des techniques et des méthodes de travail
- Rendre compte de ses **activités**

Points forts de la formation

- Épreuves en **situations professionnelles**
- **Individualisation** des parcours de formation
- **Exploitation Bio** du Lycée Nature, à vocation pédagogique, conduite 100% en Agriculture Biologique de 130 ha (avec notamment 3 ateliers de production animale : ovin, porcin et avicole
- Adhésion à la charte d'accueil d'apprenti(e) en **situation de handicap**

Durée et déroulement de la formation

- Le CAPa Métiers de l'Agriculture (CAPa MA) se prépare en présentiel sur **2 ans** (875 heures) :
  - **1ère CAPa MA :** 420 heures (12 semaines) par an au CFA
  - **Terminale CAPa MA :** 455 heures (13 semaines) par an au CFA
- Les cours ont lieu du **lundi 9h15 au vendredi 15h15** : 35 heures par semaine

Conditions d'admission

- **Être issu** d'une 3ème (tous types) ou titulaire d'un autre diplôme de niveau 3 ou plus

  Validation des Acquis Académiques (VAA) : au cas par cas, selon les diplômes détenus par le candidat, une VAA sera mise en œuvre (parcours adapté proposé en fonction des situations)
- **Avoir 15 ans révolus** à la date du début du contrat d'apprentissage (avant le 31 décembre). Dans l'attente de ses 15 ans, l'apprenant est sous statut de stagiaire
- **Et** avoir **conclu un contrat d'apprentissage** avec une exploitation agricole en productions animales (bovin ou ovin ou caprin) et cultures associées
  L'inscription au CFA est définitive **à la signature du contrat d'apprentissage**
- L'apprentissage peut s'effectuer sur **deux exploitations** sous réserve de la mise en place d'une convention de mise à disposition
- Le maître d'apprentissage **doit remplir des conditions** minimales de qualification et d'expérience professionnelle

Coût de la formation

- **Formation** prise en charge par les OPCO (Opérateur de Compétence), donc **gratuite pour les jeunes**
- **Aide financière pour l'hébergement et la restauration** (pour les entreprises du secteur privé)
- **INTERNAT** filles et garçons**, non obligatoire**
- Une **participation de 50 à 120 € est demandée** pour les frais de photocopies et prestations diverses

CFA Nature
231 chemin des Druides – CS 70022 – 85035 La Roche sur Yon cedex
02 51 09 82 72 - ✉ cfa.la-roche-sur-yon@educagri.fr

www.lyceenature.com

Délais d'accès

- **Prise en charge de la demande par le CFA :** 3 semaines à compter du retour du dossier d'inscription et sous réserve de contrat avec une entreprise
- **Début de la formation :** Septembre à novembre inclus (pour une entrée en formation au-delà du mois de novembre, veuillez nous contacter)

Contenus de la formation : aptitudes et compétences

- **Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux**
  - Prendre position dans une situation à caractère social et civique et utiliser des outils dans des situations de la vie courante
- **Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle**
  - S'exprimer à travers une réalisation personnelle et adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
- **Interagir avec son environnement social**
  - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
  - S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif
- **Production animale**
  - Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux
  - Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation
- **Production végétale**
  - Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage et mettre en œuvre le pâturage
- Techniques et pratiques professionnelles
  - Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments
  - Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation
- **Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale et à l'Emploi (UCARE) :**
  - Réaliser des travaux de transformation des produits de l'élevage (lait)

Le tableau des épreuves est remis avec le calendrier d'alternance, en début de formation

Suivi et évaluation

- Les partenaires de la formation (employeur, tuteur, famille, CFA) connaissent et contrôlent les activités de l'apprenti avec :
  - Le livret d'apprentissage
  - Les rencontres Parents/Employeurs/Apprentis/Formateurs, organisées en janvier
  - Les visites du coordinateur sur l'entreprise (une en fin de période d'essai, une en cours d'année)
  - Des rencontres exceptionnelles si besoin
- **La validation des 7 UC** est nécessaire pour l'obtention du CAPa Métiers de l'Agriculture
- Le bénéfice des UC acquises est **conservé 5 ans** (le candidat peut représenter la ou les UC manquantes)
- Les évaluations se déroulent **tout au long de la formation**, lorsque l'apprenti est prêt, sous forme d'entretien d'explicitation

Equipements pédagogiques et techniques

- 11 salles de cours
- Informatique :
  - 2 salles (dont une salle DAO/PAO)
  - 10 classes mobiles
- Centre de Ressources (CdR), espaces dédiés à l'individualisation des parcours de formation
- Installations sportives sur site :
  - gymnase
  - piste athlétisme et terrain rugby
- Exploitation bio, support pédagogique :
  - 1 salle de cours
  - ateliers (maraîchage, ovin viande, porc, volaille)
  - magasin de vente à la ferme
- Espaces verts sur 4 hectares, entièrement dédiés aux activités pratiques
- Halle Paysage et Environnement de 800 m^2 :
  - 2 salles de cours
  - ateliers (bois, métaux et machinisme)
  - aire de pratique de 5000 m^2 dont 500 m^2 sous abri
- Equipements techniques pédagogiques :
  - 2 mini pelles
  - 1 véhicule benne électrique
  - 2 microtracteurs
  - 1 tracteur agricole
  - 1 chariot télescopique
  - 1 motobasculeur
  - 2 tondeuses autoportées
  - 1 simulateur de conduite
  - 25 tronçonneuses
  - Matériel de paysage sur batterie
  - etc…

Poursuite d'études et insertion professionnelle

- **BP Responsable d'Entreprise Agricole**
- **BP Conducteur de Machines Agricoles (en 1 an)**
- **BAC PRO Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole** (étude dossier)
- **Salarié agricole**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Membre de : Génération GRAND'R

Version du 10.11.2026

CFA Nature
231 chemin des Druides – CS 70022 – 85035 La Roche sur Yon cedex
02 51 09 82 72 - ✉ cfa.la-roche-sur-yon@educagri.fr

www.lyceenature.com